

Nantes, le 30 mars 2022

Economie - Entreprises

Renforcement des Fonds Propres des entreprises : Pays de la Loire Relance enclenche la dynamique avec Palettes 53

Samia Soultani-Vigneron, vice-présidente de la Région des Pays de la Loire, a visité cet après-midi l'usine de Palettes 53, première entreprise bénéficiaire du soutien de Pays de la Loire Relance, et rencontré son dirigeant, aux côtés de Maëlle Morvan, conseillère entreprise de la Chambre de commerce et d'industrie de la Mayenne et des représentants de Banque Populaire Grand Ouest, du Crédit Mutuel et du Crédit Agricole. Pays de la Loire Relance (PLR) est un outil dédié à la relance de PME en sortie de crise Covid, qui leur permet de renforcer leur capacité d'endettement en leur apportant des fonds propres.

“ La relance de l'économie sur notre territoire est au coeur de l'action de la Région, que nous voulons d'abord utile aux entreprises. Pays de la Loire Relance redonne du souffle aux PME en leur assurant la solvabilité indispensable pour lancer de nouveaux investissements et renforcer ainsi leur compétitivité. Quatre mois après son lancement, la première opération de Pays de la Loire Relance illustre la force collective de la Région associée à ses partenaires. ” précise Samia Soultani-Vigneron.

Un outil pour accompagner la reprise d'activité économique en sortie de crise Covid

La Région a créé PLR en novembre 2021 en s'associant à la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale et aux banques partenaires (Banque Populaire Grand Ouest, Caisse d'Épargne Bretagne Pays de la Loire, CIC Ouest, Crédit Agricole et Crédit Mutuel). En complément des produits financiers classiques, PLR n'a pas pour vocation à se substituer aux investisseurs privés mais vise à relancer l'investissement des PME ligériennes fragilisées par la crise Covid en les dotant durablement en fonds propres afin de leur permettre de lever de nouveaux emprunts nécessaires à leur trajectoire de relance.

Pays de la Loire Relance est une filiale dotée de 9,1 M€ détenue à 51% par la Région, via Pays de la Loire Participations, son fonds régional d'investissement unique, à 5% par la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale et à 44 % par les banques partenaires du dispositif.

Redonner du souffle aux PME

Le fonds PLR apporte son concours aux PME de petite taille ou familiales, dont l'endettement important ne permet pas de lever de nouvelles dettes, en renforçant le capital pour un montant de 100 K€ à 300 K€. **Cet investissement en fonds propres permet, par effet de levier, d'être en capacité de contracter de nouveaux emprunts auprès des banques partenaires.**

PLR propose une approche innovante et rassurante puisque que les conditions de sortie sont connues du dirigeant de l'entreprise, dès l'entrée au capital, avec un taux de capitalisation variant de 5 à 8 % en fonction de la date de sortie du fonds. La rémunération du capital est nulle les 4 premières années avant de passer à 4% entre la 5^e et la 8^e année, date de sortie prévue.

Palettes 53, premier bénéficiaire

Palettes 53, entreprise familiale de 28 salariés implantée en Mayenne depuis 48 ans produit des palettes bois sur mesure. Face à la nécessité d'investir pour moderniser son outil de production, gagner en productivité et s'adapter aux nouveaux enjeux de la filière, Yannick Chopin, dirigeant, a fait appel au dispositif PLR. L'apport en fonds propres de 300 K€ lui permet de lever de nouveaux emprunts bancaires auprès de trois des partenaires du dispositif (Banque Populaire Grand Ouest, Crédit Mutuel et Crédit Agricole) pour concrétiser son projet d'investissement de plus de 4 M€, notamment destiné à un projet de numérisation, à financer de nouvelles machines, modifier la chaîne de production et agrandir l'usine.

CONTACT PRESSE : Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr - 02 28 20 65 30 - 07 72 21 16 97